

Communiqué de presse

St-Gingolph, le 19 novembre 2015

État de santé du Léman en 2014 : des eaux de bonne qualité, une surveillance maintenue sur les micropolluants dans l'eau, les poissons et les moules

À l'occasion de sa 54^e session plénière tenue aujourd'hui à Saint-Gingolph, la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL) a présenté l'état de santé du lac aux élus, administrations et associations du territoire, ainsi que ses prochains travaux qui viseront à mieux connaître les impacts du changement climatique sur le Léman.

ÉTAT DE SANTÉ DU LÉMAN

Micropolluants dans les eaux du Léman : des concentrations faibles et toujours conformes aux exigences réglementaires pour l'eau de boisson

Les eaux du Léman présentent toujours des valeurs conformes pour assurer l'alimentation en eau potable de plus de 800'000 personnes dans le bassin lémanique. Les analyses menées font en effet état de teneurs en métaux lourds demeurant faibles et de concentrations en pesticides variant légèrement, mais restant en deçà des normes légales suisses et françaises sur les eaux de boisson.

Micropolluants dans les organismes aquatiques vivants du Léman :

Les moules d'eau douce et les poissons sont des bio-indicateurs de l'accumulation de certains composés métalliques ou organiques présents dans l'eau. Des analyses sont régulièrement effectuées dans ces organismes afin d'avoir une indication de la qualité de l'eau.

- **des concentrations faibles en métaux lourds dans les moules d'eau douce...**

Pour l'entretien des bateaux, des peintures dites « *antifouling* » sont utilisées pour empêcher les algues et autres organismes de s'accrocher aux coques. Ces produits contiennent différents pesticides et métaux. Des analyses effectuées en 2014 dans la chair des moules, provenant de 5 ports du Léman et 3 sites témoins supposés exempts de pollution, montrent que la présence des métaux lourds est faible et stable par rapport à 2004 hormis dans le port de Vidy (canton de Vaud) qui présente une légère augmentation des teneurs en zinc et en cuivre. Toutefois, ces métaux peuvent également avoir d'autres origines comme l'agriculture, l'usure des toitures, etc. Quant aux pesticides recherchés, seules d'infimes quantités ont été retrouvées dans 3 ports parmi les 5 investigués et dans 1 des 3 sites témoins.

- **... mais des teneurs élevées en PCB dans les grandes truites lacustres**

Des analyses de PCB effectuées en 2014 dans 20 truites lacustres du Léman confirment des mesures réalisées en 2012 montrant une accumulation des teneurs en PCB dans les truites de grande taille. Ces résultats ont conduit les autorités sanitaires suisses et françaises à interdire la commercialisation des truites supérieures à 54 cm, dès le 1^{er} novembre 2015, pour préserver la population d'un risque d'exposition à ces substances.

Phosphore dans les eaux du Léman : des concentrations stables et proches de l'objectif de la CIPEL

La concentration moyenne en phosphore se stabilise autour de 20 microgrammes par litre. Ceci démontre que les efforts consentis depuis plus de 50 ans pour limiter les apports en phosphore dans le Léman n'ont pas été vains, puisqu'au plus fort de la problématique on enregistrait des concentrations de plus de 80 microgrammes par litre. Cependant, ces efforts doivent être maintenus pour atteindre des teneurs entre 10 et 15 microgrammes par litre, un objectif fixé par la CIPEL afin d'éviter des épisodes de prolifération d'algues dans le Léman pouvant occasionner des gênes pour la production d'eau potable, la pêche ou la baignade et affecter l'oxygénation des couches profondes lors de leur décomposition au fond du lac.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quels sont les impacts du changement climatique dans le Léman ?

Afin d'acquérir des connaissances et de suivre l'évolution du Léman vis-à-vis du changement climatique, les collaborateurs scientifiques de la CIPEL élaborent des indicateurs, comme le suivi des périodes de reproduction des poissons (perches, corégones). Ceux-ci permettront, dans un premier temps, de disposer d'un état des lieux. À terme, ils pourraient permettre d'anticiper certaines situations en intégrant les scénarios du changement climatique dans les prises de décision de façon à garantir la ressource en eau, comme le veut le plan d'action de la CIPEL.

D'ores et déjà, les données accumulées depuis plus de 50 ans par la CIPEL permettent de constater que :

- la température des eaux au fond du Léman (à 309 m de profondeur), en moyenne annuelle, est passée de 4,4°C en 1963 (après l'hiver 1962-1963), à 5,3°C en 2014 (après l'hiver 2013-2014) ;
- pour les eaux de surface (à 5 m de profondeur), la température moyenne annuelle est de 13,1°C en 2014, soit une augmentation de 1,6°C entre 1970 et 2014.

La CIPEL s'engage pour le Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique

La CIPEL signe le *Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des fleuves, des lacs et des aquifères*, élaboré dans le cadre de la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21). Elle marque ainsi son engagement dans la collecte d'informations sur les impacts du changement climatique dans le Léman (axe 1 du plan d'action du Pacte).

Contact :

Audrey Klein, secrétaire générale de la CIPEL

Tél. : 022 363 46 69 (depuis la France : 00 41 22 363 46 69) - Courriel : cipel@cipel.org

Pour plus d'informations :

- [Rapport scientifique 2015 de la CIPEL et conclusions générales du rapport](#)
- [Tableau de bord 2015 de la CIPEL](#) : des indicateurs pour suivre l'évolution du Léman
- [Plan d'action 2011 – 2020 de la CIPEL](#)
- [« PCB dans les truites du Léman : restrictions de commercialisation »](#), communiqué de presse de la CIPEL du 29 octobre 2015
- [COP21](#) et [Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique](#)

Pour toute information sur la CIPEL : www.cipel.org